

Réunion du Conseil d'Administration du 12 novembre 2013

Présents ou représentés : Anne-Marie Burkhardt, Éric François, Patrick Potier

Excusé(s) : Florence Doireau, Françoise Manent, Loïc Manent,

Absent(s) : Pierre-Jérôme Glénard

Invité(s) : Fabien Guillaut, Marie Jaillard

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du CA précédent : unanimité
2. Date du prochain CA : le mercredi 11 décembre à 20h45 aux Essarts-le-Roi
3. Anciens dossiers à suivre :
 - ✓ Diplômes profs manquants : Delphine
 - ✓ Carnaval Perray : le 08/10 mail à la mairie et à la secrétaire SMPY pour indiquer qu'on participerait uniquement en renfort de la SPMY n'ayant cette année ni banda ni batucada ; par conséquent nous n'irons pas aux réunions préparatoires et prendrons nos infos auprès de la SMPY. Penser à relancer SMPY en janvier 2014 pour éventuelle répétition avec eux.
4. Dossiers en cours :
 - ✓ Ecocup : OK pour 1000 verres avec sérigraphie 2 couleurs ; attente intégration communautés de communes, Fabien lance discussions avec autres associations (Comité des Fêtes Auffargis principalement)
 - ✓ Préparer une fiche de poste (studio + com + concerts) CAE
 - ✓ Ouverture d'un cours d'arts du cirque :
 - Avancer l'étude de faisabilité (Simon + Fabien)
 - Définir précisément les activités qui seront pratiquées
 - Demander une salle
 - Selon activités, voir avec
 - CNEA quelle convention collective est applicable : Animation ou sport ? (Éric)
 - MAIF si besoin revoir formule d'assurance (Éric)
 - ✓ Téléthon 2013 : spectacle le samedi 07/12 à 20h30 :
 - Programme :
 - 20h30 – 21h15 : SMPY au sol
 - 21h15 – 21h25 : résultats tombola
 - 21h25 – 22h30 : OSN + Atelier Pop (+ Squaw Boots)
 - Aidema répétera le lundi 2 de 19h à 20h30 et le jeudi 5 de 18h30 à 20h45 → le gardien récupérera les clefs. Le matériel installé restera jusqu'au samedi soir.
 - Filage samedi : AIDEMA 17h00 – 19h00 et SMPY 19h00-20h00
 - ✓ Pile MAO à changer : la société qui nous a installé l'alarme doit nous fournir gratuitement un jeu de batteries neuves (nouveau modèle)

qu'on changera nous-même ; il y a des problèmes de fabrication sur certains lots de batteries DAITEM : changer de marque ?? ; Éric doit remettre le dossier « Alarme » au bureau.

- ✓ Audrey : convention de rupture conventionnelle signée le 22/10, période de rétractation terminée, convention envoyée pour homologation le 07/11, RAR distribué le 08/11 → fin du délai d'instruction du dossier le 27/11 soir → vérifier le courrier les 28 et 29/11 et si pas de réponse de l'administration, la rupture sera officialisée sur la paie du 30 novembre.
- ✓ Harpe blanche en révision chez Buriez : en attente devis
- ✓ Subvention complémentaire Auffargis : remboursements à faire cette semaine (Marie)
- ✓ Porte de la réserve instruments : Jean Claude va s'en occuper
- ✓ Pratiques d'ensemble multiples, atelier jazz / atelier impro clavier : tout réglé ; au final : 5 inscrits atelier jazz (Noël pas inscrit, Alain en attente : pb santé) pour 1h15 / semaine
- ✓ Photocopieur : location + entretien à 775€/an ; voir si pas plus économique de racheter la vieille machine : en attente devis (Marie). A comparer avec achat scanner/imprimante laser monochrome (Fabien).
- ✓ Récupérer fiches de paies octobre pour MAJ taux de charges : Marie + Eric
- ✓ Virement par Rachel des 4495€ de la subvention concert du CG sur le compte SG (ça inclue la régularisation Salem) : en attente.
- ✓ Formation salariés : en attente solde UNIFORMATION pour VAE F. Lacoste (à reverser CEFEDM) ; 2 dossiers 2013-2014 en cours (Le Masson & Daparo) ; une demande pour un dossier CEFEDM à monter pour 2013-2014 (D. Bargeles)

5. Prochains concerts :

- ✓ Besoin licence débit de boisson (à déposer au moins 21 jours avant) :
 - 22 au 24 novembre à Auffargis (Jazz in Auffargis) : fait
 - 29 novembre au 01/12 : Téléthon + Jazz in Auffargis à Vieille-Église : fait
 - 12 au 15 décembre (Jazz in Auffargis) et 16 au 20 décembre (concert élèves) au Perray : fait par courrier le 12/11
 - Concert nouvel an et Fest noz aux Essarts : fait
- ✓ SACEM à déclarer (Fabien)
- ✓ Réunion(s) préparatoire(s) : Jazz in Auffargis + Téléthon Vieille-Église : mardi 5 novembre ; fait
- ✓ Besoins en bénévoles : faire tourner la liste des tâches
 - Jazz in Auffargis
 - Téléthon Vieille-Église
 - Concerts de Noël

6. Communication jusqu'au prochain CA :

- ✓ Comm Jazz in Auffargis : site internet CG + Vallée de Chevreuse.com + Le Guide culturel + Valinfo

- ✓ Invitations à envoyer (rajouter Mme Demichelis, Maire d'Orphin et présidente de la commission culture CCPFY)
7. Ateliers instrumentaux : acheter les 2 clarinettes de Fabien pour 500€. Faire facture perso (Fabien).
 8. Réunion Auffargis travaux Foyer Rural : mercredi 20/11 à 20h45. Fabien.
 9. Assemblée Générale :
 - ✓ convocations papier à poster demain (Marie)
 - ✓ BDD à jour
 - ✓ installation la veille après le concert
 - ✓ Vidéo-projecteur : → cf Decoodt (sinon Françoise)
 - ✓ Écran → Fabien
 - ✓ Croissants + café : achats → Marie ; cafetières : Marie + Eric ; 1 thermos pleine de café : Eric
 - ✓ Qui à 9h00 → Fabien, Marie, Éric
 - ✓ Loïc dispo pour ppt : si possible prévoir répétition avant l'AG ?
 10. Dossier de subv : Le Perray < 01/12 (joindre RIB avec IBAN et BIC) ; définitif Essarts + Auffargis à faire après AG : Eric + Françoise
 11. Subvention CG pour achat instruments : envoyer facture acquittée dûment visée (« payée le ... ») par Trésorier ou Président à : Isabelle Paunet, Service développement artistique et culturel, Conseil Général des Yvelines, 2 Place André Mignot, 78000 Versailles. Marquer "Personnel" ou "Urgent" sur l'enveloppe. → Marie
 12. Rythmes scolaires Les Essarts : option retenue (à valider avec Education Nationale) : cours le mercredi matin sans cantine le midi et activités de 15h00 à 16h30 Lun, Ma, Jeu et Ven, 2 jours à Colart et 2 jours à Coudoint ; coût estimé 190 à 230 k€ :
 - ✓ Activités dans chaque classe pour les élèves de la classe avec 1 animateur de la ville + 1 associatif (pour respecter les quotas élèves / animateurs) ; donc le plus simple à gérer pour eux c'est une activité pouvant se faire à classe entière
 - ✓ Préféreraient conventionner avec associations plutôt que d'embaucher des contractuels et préféreraient avoir affaire à des salariés des associations plutôt que des bénévoles pour une question de fiabilité et de durabilité de l'engagement
 - ✓ Craignent d'autant plus d'embaucher des vacataires qu'ils seront payés pas chers et que donc quand toutes les communes en demanderont lesdits vacataires partiront vers celles qui paieront le plus cher, ce qui ne sera pas le cas des Essarts
 - ✓ Pour l'instant pas intéressés par « projets » mais par « initiations »
 - ✓ Font planning semaine par semaine et classe par classe donc on peut proposer 1 mois de cirque ou de chorale ou autre à faire tourner toute l'année sur différentes classes et en parallèle sur les 2 groupes scolaires. Donc un prof de chez nous peut avoir 1h30 de boulot toute l'année, 4 jours par semaine de 15h00 à 16h30

- ✓ Doivent aussi y inclure les maternelles et il n'y a pas trop d'offre pour elles : Chorale par Sarah (sans concurrence avec Sing-a-Song et chorale de FM) ?
- ✓ Sont prêts à acheter du matériel (mini-tables de ping-pong, tablettes numériques, ...) : orchestre à l'école ?
- ✓ Réponse à rendre pour fin novembre, en précisant s'il y a des restrictions quant aux classes d'âges concernées ; ils reverront les associations retenues à partir de janvier 2014 pour un conventionnement prévu en juin 2014
- ✓ Pensent à 18 à 22€ / heure (net ? brut ?). Pour nous si on conventionne c'est sur 1 an reconductible (pour gérer le prof qui part ou n'a plus le temps). Une heure année c'est 1517€ et chez nous c'est 33 semaines alors que l'année scolaire fait 35 semaines : donc faut facturer au minimum 1517 € pour 33 semaines. De plus, d'après notre convention collective ces heures complémentaires doivent être majorées de 25 % ; donc il faut facturer $1517 * 1,25 = 1896€$; si on arrondi à 1900 € ça fait 57,58€/heure.
- ✓ On ne va pas pouvoir assurer dans les 3 communes. Comme les 3 n'avancent pas à la même vitesse sur le sujet, on répond aux appels d'offres au fur et à mesure et on signera in fine avec celle(s) qui aura(ont) finalisé en premier
- ✓ Faire proposition en disant c'est 2850€ / an pour 1h30 par semaine sur 33 semaines (calendrier idem celui AIDEMA). On propose diverses choses selon profs intéressés et disponibles sûrs mais on ne bosse pas dans le détail tant qu'on n'est pas sûrs d'être retenus (cf. tarifs) : théâtre Aurélie, chorale/éveil maternelles Sarah (1 trimestre sur chaque niveau), cirque Simon, chorale primaires Aude, orchestre à l'école Vasy, ... Pour chaque proposition indiquer :
 - Nombre de jours par semaine (de 1 à 4) et jour(s) choisi(s) (Lun, Ma, Jeu, Ven)
 - Si possible en classe entière ou si impose effectif réduit (à préciser)
 - Si besoin local particulier ou peut se faire dans la salle de classe
 - Si besoin de matériel particulier
- ✓ Sonder les profs pour des encadrements de groupes 1h30 dans les écoles de 1 à 4 jours fixes par semaine, sur les 33 semaines de l'année AIDEMA.